

Compte rendu du CHS-CT du 5 mars 2020

Ont été examinés les points suivants :

1) Le budget 2020 du CHS :

Le CHS disposera d'un budget délégué de 29 932 € (correspondant à 94 % du budget normalement alloué, le reliquat étant ou non versé par la suite).

Cette somme sera répartie entre :

- les formations proposées aux agents : Premiers secours, maniement des extincteurs, école du dos, habilitation électrique, formation orthoptiste, prévention risques psycho-sociaux, addictologie, risques routiers, amma-assis, sophrologie et initiation yoga sur la pause méridienne.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès de Jean-François DELELIS.

- le remplacement de luminaires à Embrun :

- les travaux de mise en conformité électrique sur les sites de la DDFiP, L'Argentière, Briançon, Guillestre, Laragne, St-Jean-St-Nicolas et Tallard (en cofinancement à 50 % avec la Direction).

- une enveloppe de 4 000 € est donnée pour l'aménagement et l'ergonomie de postes (pour le petit matériel).

2) Présentation de la documentation réglementaire :

- les visites de l'inspecteur sécurité et santé au travail (ISTT) sur les sites suivants ont conduit la direction à prendre des mesures appropriées :

➤ à Briançon :

Rappel aux chefs de service de faire des exercices « incendie », de nouveaux radiateurs seront installés en vue d'obtenir une température homogène sur le site (devis en cours).

➤ à L'Argentière :

Sensibilisation des agents aux risques, mise aux normes des alarmes incendie, 1 EDR ira régulièrement sur le site tous les mois, et à compter du 18/05/2020, arrivée d'un contrôleur stagiaire.

➤ à la Direction :

- Discussion avec la Centrale pour changer le SAS d'entrée.

- Discussions avec la copropriété pour tenter de résoudre le problème des fuites d'eau sur les terrasses.

- Déménagement de 2 agents en mal-être dans leur ancien bureau.

Le problème des archives dans les différents services a été évoqué, mais sans réelle solution en raison de la saturation des archives départementales.

- les accidents de service ont été relatés par l'assistante de prévention au moyen d'un tableau détaillé.

3) Questions diverses :

➤ le CORONAVIRUS :

Le médecin de prévention, Mme LAPORTE, a rappelé les consignes à appliquer pour éviter de contracter le virus :

- surtout bien **SE LAVER LES MAINS** régulièrement avec du SAVON ou de la solution hydro-alcoolique
- éviter de serrer les mains, de s'embrasser.

Elle a précisé que seules les personnes présentant des symptômes sont contagieuses et également que les supports de documents, le papier, le carton ne sont pas vecteurs de virus.

Elle enverra un message aux agents.

La Direction suit de près les annonces de la préfecture, en lien avec l'ARS.

En l'absence de recommandations officielles contraires, l'accueil du public se poursuit « classiquement ».

La pose de vitres de protections à l'accueil n'a pas été retenue.

En revanche, le mobilier à l'accueil fera l'objet d'un nettoyage quotidien.

➤ le RADON :

On attend le rapport du relevé du 10 janvier dernier sur Briançon.

➤ l'AMIANTE à la Cité :

Deux agents de SPIB (administration centrale) ont visité les lieux il y a 15 jours. Le dossier passe en Commission Régionale Immobilier Public (CRIP), pour avis.

Les dossiers de marchés publics sont en cours d'élaboration.

Les travaux débiteront d'ici un an.

Une réunion explicative aura lieu avec l'ensemble des agents de la Cité.

➤ l'ACCUEIL :

- Concernant les flux d'accueil, le Directeur a rappelé que pour le début d'année (janvier-février) :

- sur Gap, flux 2020 < flux 2018 < flux 2019
- sur Embrun flux 2018 < flux 2020 < flux 2019
- sur Briançon, les chiffres ne sont pas probants

La décision a été prise par la Direction de ne plus délivrer d'avis d'imposition à l'accueil, sauf cas exceptionnel.

Des permanences « accueil sur rendez-vous » vont être mises en place dans le cadre du nouveau réseau de proximité, à titre expérimental, dans les maisons France Service (MFS)

- exclusivement pendant la campagne IR sur Saint-Bonnet et Laragne, et sur Serres à titre expérimental
- Au Monétier, 1/2 journée / mois + campagne
- Sur Laragne : accueil campagne

Des précisions seront données une fois le calendrier de campagne IR connu.

- Des groupes de travail « accueil » débiteront dès la semaine prochaine

- Recrutement de 2 volontaires service civique sur Gap (1 à l'accueil, 1 au SPFE sauf lors de la campagne)
- Un psychologue spécialisé en collectif de travail interviendra auprès du PTGC

Vos représentants Solidaires en CHS : Ginette LAGIER – Sandra TISSERAND